

RESUME : En RDC, alors qu’au sommet de la francophonie à Montreux, le président Kabila a affiché sa détermination à punir les auteurs des violences dans l’est ([RDC 16](#)), la situation sécuritaire demeure toujours problématique, spécialement au Nord Kivu où les autorités territoriales qui l’estiment « catastrophique » ([RDC 8](#)). Dans cette province, où des milliers de Tutsi réfugiés au Rwanda rentrent au Congo, ce qui entraîne des tensions ethniques ([RDC 5](#)), un nouveau groupe Mai-Mai en formation, venu du parc des Virunga, a attaqué une base de la MONUSCO à Rwindi ([RDC 3](#)), tandis qu’un major issu du CNDP a fait défection avec une vingtaine de ses hommes en territoire de Lubero ([RDC 9](#)) et que l’intensification des combats entre FARDC et FDLR a entraîné un afflux de population en territoire de Masisi ([RDC 4](#)). Au Sud Kivu, les FDLR ont libéré quelques otages en territoire de Mwenga ([RDC 6](#)) mais en ont pris d’autres en territoire de Walungu ([RDC 7](#)). En outre, des FDLR qui seraient en débandade opèrent des attaques et des pillages en territoire de Shabunda ([RDC 11](#)). En territoire de Kabare, la population demande le retrait des FARDC qui commettent des exactions à Katana ([RDC 2](#)).

Par ailleurs, un rapport commandé par l’Union européenne indique que les FARDC et les FDLR sont toujours impliqués dans l’exploitation illégale des produits miniers ([RDC 10](#)). On relèvera à ce propos que la décision de rouvrir les mines du Kivu-Maniema n’a toujours pas été prise ([RDC 21](#)), ce qui paralyse l’économie de survie locale, des agents miniers provinciaux devant faire un « état des lieux » avant la reprise des activités minières ([RDC 28](#)).

En ce qui concerne la province Orientale, on trouvera dans cette livraison le récit de l’auteur des « Bienveillantes », Jonathan Littel, sur les ravages créés par la LRA dans le Haut Uélé ([RDC 12](#)).

Toujours dans le domaine de la sécurité, une mission exploratoire de la police belge a eu lieu dans le cadre d’une coopération qui sera soit belge soit européenne ([RDC 1](#)).

Dans le domaine politique, la Belgique et l’Union européenne ont annoncé l’augmentation de fonds pour les élections de 2011 dans un contexte de réticences de la communauté internationale vis-à-vis des évolutions politiques et économiques du Congo ([RDC 13](#)). Le Premier ministre a tenté de rassurer les opérateurs économiques en ce qui concerne les taxes

provinciales indûment perçues ([RDC 15](#)), tandis que de son côté, le Parlement a adopté la loi organique sur le fonctionnement de la Cour constitutionnelle qui devrait en principe être indépendante des pouvoirs exécutifs et législatifs ([RDC 15 1](#)). En province, un arrêt de la Cour suprême de justice a ordonné le maintien en fonction du président de l'assemblée provinciale appartenant à l'opposition (Union pour la Nation), démis dans des circonstances confuses et sans motivations selon la Cour ([RDC 14](#)).

Dans le domaine de la justice, la famille de l'opposant congolais, « suicidé » en prison le mois dernier, a déposé plainte contre l'Etat congolais en exigeant une autopsie du corps sous contrôle étranger indépendant ([RDC 17](#)) : elle a obtenu du Congo une autorisation à venir reconnaître la dépouille de l'intéressé à Kinshasa ([RDC 20](#)). Par ailleurs, la Cour d'appel de Paris statuera prochainement sur la remise à la CPI du secrétaire général du FDLR dont la demande de remise en liberté a été rejetée ([RDC 19](#)). On signalera enfin qu'un député, évêque d'une église pentecôtiste, a déposé un projet de loi visant à punir l'homosexualité ([RDC 18](#)).

Dans le domaine économique, l'actualité est surtout minière. Selon le ministre congolais des Mines, qui a estimé que la RDC faisait beaucoup d'efforts de transparence ([RDC 23](#)) l'activité minière représentera la moitié du PIB en 2015, mais le ministre regrette le faible niveau de croissance après l'octroi de plus de 4.000 licences d'exploitation ([RDC 22](#)). Au Katanga, le contrat de l'entreprise Tenke Fungurume avec la RDC a été finalisé ([RDC 24](#)), tandis qu'une cour internationale n'a pas donné raison à l'entreprise canadienne First Quantum qui a été dépossédée de ses concessions au profit du consortium ENRC, l'affaire devant être définitivement réglée qu'en 2012 ([RDC 25](#)). En ce qui concerne les contrats chinois, le coordinateur congolais de l'accord de coopération sino-congolais a expliqué qu'il s'agit d'un contrat « win win » ([RDC 27](#)). Le « modèle chinois » crée par ailleurs des émules : un consortium d'entreprises sud-coréennes à l'intention d'investir un milliard \$ dans la reprise d'un site minier katangais ayant appartenu aux Japonais, un investissement qui, à l'instar de ce qui se passe avec la Chine, serait « échangé » contre la réalisation du port en eau profonde de Banana et de la construction de petites centrales hydro-électriques ([RDC 28 2](#)). Dans le domaine des infrastructures, la cellule provinciale de planification de développement du Kasai Oriental estime que les trois-quarts des projets hospitaliers et scolaires financés par le Fonds social de la RDC sont inachevés ou bâclés ([RDC 26](#)). Enfin, on signalera que l'annulation de la dette de la RDC est

partiellement menacée par des « fonds vautours » qui lui réclament plus de 400 millions \$ ([RDC 28 1](#)).

Dans le domaine social, la grève des médecins, qui a été particulièrement dure à Mbandaka, se limite désormais au service minimum suite à des avancées dans les négociations entre le syndicat des médecins et le gouvernement ([RDC 30](#)) ([RDC 31](#)) ([RDC 33](#)) ([RDC 34 1](#)). Par contre, une grève s'est déclenchée à la SNCC à Lubumbashi ([RDC 32](#)). Par ailleurs, le gouvernement a levé la mesure de suspension des enseignements prise la semaine dernière, mais la grève se poursuit ([RDC 34](#)). Enfin, on signalera un article dans La Libre Belgique qui affirme, sur base de recherches menées aux facultés agronomiques de Gembloux, que le Congo est le pays où l'indice de la faim est le plus élevé au monde ([RDC 29](#)).

Dans le domaine des relations extérieures, des représentants belges et congolais d'associations de défense des droits humains ont interpellé les membres de la commission des Affaires étrangères du Sénat belge sur l'apathie des gouvernements belge et européens en matière de droits de l'homme ([RDC 35](#)).

Au Burundi, de nouveaux affrontements entre l'armée et des « bandits armés » ont eu lieu à Bujumbura et au nord-ouest du pays ([BUR 1](#)).

En Ouganda, l'opposition dénonce le slogan de la campagne électorale du président ougandais qui s'intitule « Museveni pour toujours » ([OUG 1](#)).

Au Rwanda, les autorités affirment détenir des « preuves solides » sur l'implication de l'ancien propriétaire de l'hôtel des Milles collines, dont l'histoire avait inspiré le film « Hôtel Rwanda » et qui vit aux Etats-Unis, dans le FDLR : selon elles, l'opposante Ingabire, qui s'est vu refuser une caution pour sa libération, serait elle aussi impliquée dans des liens avec les rebelles hutus congolais ([RWA 1](#)) ([RWA 2](#)). Par ailleurs, la Haute cour rwandaise rwandais a condamné à la prison à perpétuité les deux assassins présumés d'un journaliste critique à l'égard du régime Kagame, meurtre qui avait été imputé à ce même régime ([RWA 3](#)). Enfin, on signalera un entretien donné par Paul Kagame au journal Le Soir, entretien dans lequel le président rwandais fait part de sa colère par rapport aux accusations de l'ONU sur les massacres commis par l'armée rwandaise au Congo et qui est aussi un réquisitoire anti-occidental ([RWA 4](#)).

BURUNDI

Sécurité, Armée...

(BUR 1) AFP – 26/10

Huit personnes ont été tuées depuis le début de la semaine lors de plusieurs affrontements entre des "bandits armés" et des soldats au Burundi, dans le nord-ouest du pays et dans la capitale Bujumbura, a-t-on appris mardi de sources militaire et policière.

Des "bandits armés" ont lancé deux attaques distinctes à Bujumbura dans la nuit de lundi à mardi. Dans la première d'entre elle, les assaillants "se sont heurtés à la garde du chef des services de renseignement du Burundi, le général Adolphe Nshimirimana", a annoncé à l'AFP le général David Nikiza, commissaire général de la région policière ouest.

Selon des témoins sur place, les tirs ont duré plus d'une heure et ont été ponctués de nombreux tirs de mitrailleuse et d'explosion de grenades, entendus dans une grande partie de Bujumbura. Certains de ces tirs visaient le domicile du chef des services secrets burundais, l'un des piliers du pouvoir Nkurunziza, selon des sources concordantes -- réfutées par le général Nikiza --, et un policier et un étudiant ont été blessés.

Dans le quartier de Musaga (sud de Bujumbura), un autre groupe de bandits a procédé à des pillages et des viols et tué un policier, toujours selon le général Nikiza.

Auparavant, dimanche et lundi, sept personnes ont été tuées lors d'autres affrontements entre "bandits armés" et militaires, cette fois-ci dans la commune de Murwi (nord-ouest). Parmi les victimes figurent quatre membres du groupe armé, un soldat et deux civils, a précisé à l'AFP le porte-parole de l'armée, le colonel Gaspard Baratuza. La commune de Murwi dépend administrativement de la province de Cibitoke, considérée comme un fief de l'ex-rébellion des Forces nationales de libération (FNL), aujourd'hui dans l'opposition politique.

Cette attaque a eu lieu alors que plusieurs cas de "règlements de comptes" entre des membres du parti au pouvoir et des FNL sont signalés dans les anciens fiefs rebelles et que de nouvelles poches de rébellion opèrent depuis quelques mois à partir des marais de la Rukoko notamment, à la frontière entre le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC).

Les incidents -- des embuscades ou des affrontements -- se sont multipliés ces dernières semaines, attribués systématiquement par les autorités à "des bandits non identifiés". Mais plusieurs responsables politiques et militaires ont mis en cause officieusement plusieurs leaders de l'opposition dont le chef historique des FNL, Agathon Rwasa, qui a repris la clandestinité.

UGANDA

Vie politique...

(UG 1) AFP – 28/10

Yoweri Museveni "pour toujours", le nouveau slogan du parti présidentiel ougandais suscite la colère de l'opposition qui accuse le président, au pouvoir depuis 1986, de vouloir diriger le pays à vie. Lors du lancement cette semaine de sa campagne pour l'élection présidentielle prévue le 18 février 2011, des partisans du président arboraient sur leurs T-shirts le mot "pakalast", un néologisme mêlant anglais et kiswahili signifiant "pour toujours".

"Qu'est-ce qu'ils veulent dire? Que les gens vont être pauvres pour toujours? Que la corruption sera là pour toujours?", s'est ému à l'AFP Salaamu Musumba, vice-président du Forum pour le changement démocratique (FDC), le parti du principal adversaire de Museveni à la présidentielle, Kizza Besigye. "Nous allons nous en servir comme argument de campagne. Museveni ne peut pas s'en sortir en disant aux électeurs qu'il compte rester président à vie", a-t-il lancé.

Le porte-parole du parti présidentiel Ofwono Opondo a pour sa part évoqué une erreur d'interprétation par l'opposition. "C'était juste pour montrer que le président sera toujours disponible pour les citoyens ordinaires tant qu'ils auront besoin de lui", a-t-il assuré à l'AFP, précisant que le slogan provenait de militants de la base et non des instances dirigeantes du Mouvement de résistance nationale de M. Museveni.

Huit candidats, dont l'ancien secrétaire général adjoint des Nations unies Olara Otunnu, seront en lice pour ces élections. Une réforme constitutionnelle défendue en 2005 par M. Museveni avait abrogé la limitation du nombre de mandats présidentiels.

RDC

Sécurité, Armée...

(RDC 1) APA – ACP – Belga – 25/10

Une mission exploratoire de la police belge, conduite par le commissaire divisionnaire De Jong, a séjourné la semaine dernière à Kinshasa en vue d'examiner les possibilités de coopération avec la Police nationale congolaise (PNC), ont rapporté deux agences de presse congolaises reçues lundi à Bruxelles.

Selon l'ambassadeur de Belgique en RDC, Dominique De Struye de Swielande, qui a conduit jeudi cette mission auprès du vice-Premier ministre congolais et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de la RDC, Adolphe Lumanu Mulenda Bwana N'Sefu, il s'agit d'identifier des secteurs et des besoins de la PNC, les possibilités de coopération entre les polices de deux pays. Cette coopération peut se faire dans le cadre de la coopération bilatérale ou dans le cadre de la mission européenne d'appui à la réforme de la police congolaise (EUPOL RD Congo), actuellement depuis peu par le commissaire divisionnaire belge Jean-Paul Rikir. M. Struye a exprimé l'espoir de voir cette mission être suivie par celle de la PNC en Belgique pour passer rapidement au stade d'exécution, selon l'agence de presse associée (APA) et l'agence congolaise de presse (ACP).

La mission a eu des contacts à Kinshasa avec l'inspecteur général a.i. de la PNC, le général Charles Bisengimana, et le secrétaire exécutif du comité de suivi de la réforme de la Police, le général Michel Ellesse.

À Bruxelles, une porte-parole de la police fédérale a précisé que cette mission avait eu lieu "à la demande des Affaires étrangères".

- **Kivu**

(RDC 2) Radio Okapi – 24/10

Une dizaine de personnes présumées auteurs de l'insécurité permanente à Katana dans le territoire de Kabare sont aux arrêts depuis samedi 23 octobre. Leur arrestation a coïncidé avec le séjour dans ce village de la délégation du conseil de sécurité provincial, conduite par le gouverneur de province. La population locale en a profité pour remettre à ce dernier un mémorandum réclamant le départ immédiat des militaires de FARDC déployés à Katana.

Ce mémorandum insiste sur l'assistance sécuritaire de la population de Katana, mais aussi sur l'assistance humanitaire en faveur des victimes des atrocités quotidiennes sur les civils par des hommes armés et en uniformes. Il s'agit des blessés, des veuves et des orphelins.

La délégation du conseil de sécurité provincial est allée discuter avec la notabilité locale de l'insécurité grandissante dans ce village.

Concernant la permutation des militaires de FARDC présents à Katana, le gouverneur de province a dit à ses hôtes que cette question relevait de la compétence de la hiérarchie militaire.

Une note positive, d'après le chef de poste de Katana, c'est l'arrestation, samedi, de neuf présumés auteurs de vol à main armée, parmi lesquels un militaire de FARDC de la 13ème compagnie. La société civile locale a confirmé cette nouvelle; ajoutant même que certains effets volés la veille dans un village à Katana ont été retrouvés sur les suspects avec une arme à feu et des armes blanches.

Le ministre provincial de l'Intérieur a attesté que certains d'entre eux sont passés aux aveux et ont été ramenés à Bukavu, où le ministère public instruit déjà leur dossier.

(RDC 3) Radio Okapi – 25/10

Une cinquantaine de combattants Maï-Maï venus du parc national des Virunga ont attaqué, dans la nuit de samedi à dimanche 24 octobre, la base opérationnelle de compagnie de la Monusco à la Rwindi, à 150 kilomètres au nord de Goma, province du Nord-Kivu. Bilan de cette attaque : huit morts, deux blessés et plusieurs capturés parmi les assaillants.

La nouvelle de cette attaque a été annoncée par chef de bureau ad intérim de la Monusco à Goma, M. Samba Tall, de retour de la région. D'après lui, les casques bleus ont riposté à l'assaut des combattants Maï-Maï. Ils ont d'abord procédé à des tirs de sommation qui n'ont pas dissuadé les Maï-Maï à décamper. Huit des assaillants ont ainsi été tués. Ils ont été enterrés sur place, a précisé le même responsable de la Monusco.

« La Monusco est immédiatement entrée en contact avec le commandement militaire FARDC dans la zone et l'auditorat militaire à Goma qui ont dépêché leurs responsables à la Rwindi pour procéder aux formalités légales », a indiqué Samba Tall. Quant aux assaillants blessés pendant cette riposte, ils ont été transférés par les soins de la Monusco à Rutshuru pour leur prise en charge médicale conséquente, a fait savoir la même source.

La nouvelle est confirmée par l'Institut congolais pour la conservation de la nature, ICCN. Un de ses responsables, M. Mushenzi, a déclaré à Radio Okapi que dans leurs opérations conjointes dans le parc, les FARDC et les gardes du parc ont tué de leur côté deux autres

assaillants et en ont capturé six. Ce qui porte à dix le nombre total de Maï-Maï tués. Les capturés seront remis à la justice militaire.

Selon l'ICCN, un certain Kambale Katshuva, alias Katsho, connu comme un « Kadhafi » (NDLR : en RDC, nom donné aux revendeurs informels de carburant) de Kabirizi, capturé dimanche matin, aurait été présenté par d'autres captifs comme le chef du mouvement. Un mouvement qui se réclame de la branche Maï-Maï/Munyoma, basée à Kaumiro, près de Kabirizi, en plein parc des Virunga. Les combattants de ce mouvement seraient en formation depuis deux mois dans leur fief, au pied de la chaîne des montagnes de Mitumba, en territoire de Rutshuru, selon leurs propres déclarations.

Les assaillants n'avaient que quatre armes, des lance-pierres et des gourdins selon l'ICCN. Ils ont déclaré avoir attaqué la base opérationnelle de la Monusco à la Rwindi « pour s'approvisionner en armes, en prévision de nouvelles attaques de grande envergure. »

Lire aussi sous :

<http://monuc.unmissions.org/Default.aspx?tabid=1069&ctl=Details&mid=1690&ItemID=10788>

<http://radiookapi.net/actualite/2010/10/28/1%E2%80%99attaque-de-rwindi-est-1%E2%80%99oeuvre-d%E2%80%99un-nouveau-groupe-arme-selon-roger-meece/>

Sur l'attitude légèrement plus proactive de la MONUSCO, lire sous :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/10/pitfalls-of-supporting-congolese-army.html>

(RDC 4) Radio Okapi – 25/10

L'intensification des combats entre les FARDC et les rebelles FDLR coalisés aux Maï-Maï du commandant Janvier dans la région de Lukweti provoque l'afflux des populations vers les localités de Nyabiondo et Bulongo, des agglomérations situées à plus ou moins 50 kilomètres, au Nord-ouest de Masisi-centre. L'autorité territoriale locale lance un SOS pour ces populations qui sont sans assistance depuis trois semaines. Quelques cas de décès sont déjà enregistrés parmi ces déplacés, indique l'administrateur du territoire, Mme Marie-Claire Bangwena. En plus, elle redoute des épidémies parmi eux.

Les déplacés viennent des localités de Lukweti, Kinyumba, Lwibo et Kilambo. Ils sont actuellement concentrés dans les cités de Nyabiondo et Bulongo, précise la même autorité territoriale de Masisi. Ces déplacés manquent de nourriture et de médicaments. Certains dorment à la belle étoile.

D'après Mme Bangwena, à cause de la précarité de la situation humanitaire à Nyabiondo et Bulongo, un nouveau déplacement des populations vient de commencer.

(RDC 5) AFP – 25/10

Thousands of civilians are fleeing Rwanda for eastern Democratic Republic of Congo causing fresh ethnic tensions in the region, the UN peacekeeping mission MONUC and refugee agencies said Wednesday. Civilians are crossing the border "in small groups of 50 or 100, along with their cattle," Lieutenant-Colonel Jean-Paul Dietrich of the UN peacekeeping mission MONUC told AFP.

A local administration official who declined to be named told AFP the civilians were Congolese Tutsis who had previously fled to Rwanda to escape fighting in Congo's Nord-Kivu province. However, Dietrich said the mass arrivals are causing "inter-ethnic tensions in the region," adding that there had been a steady influx over the past three weeks.

Congo's own national refugee agency put the current number at 12,000, but a UN refugee agency spokeswoman in the region said they are not yet being treated as refugees because they have no identity documents. Francesca Fontanini said the Congolese authorities "are in the process of verifying the identity of these people and from that we will be able to see what groups they belong to."

(RDC 6) Radio Okapi – 26/10

Les rebelles des FDLR ont libéré trois des quatre otages qu'ils retenaient depuis le 19 octobre. Ces personnes ont regagné leurs domiciles depuis le lundi 25 octobre à Mulombozi, territoire de Mwenga, indiquent des sources de la société civile locale. Parmi elles, deux femmes qui ont subi des actes de violence, dont l'une est dans un état critique et deux hommes soumis à des travaux forcés, ont précisé ces sources.

Les trois personnes libérées sont actuellement internées à l'hôpital général de référence de Kimituga pour des soins appropriés. Le dernier otage est toujours retenu dans la forêt.

(RDC 7) Radio Okapi – 26/10

Trois personnes ont été enlevées dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 octobre, par les rebelles hutus rwandais, les FDLR, à Mulamba, dans le territoire de Walungu, au Sud-Kivu. Parmi ces otages, figurent le chef du village de Lushebeyi et son fils. Les FDLR ont aussi emporté six vaches et une chèvre, a indiqué la société civile sur place.

Informées du fait, les FARDC basées dans ce secteur ont poursuivi les assaillants, mais sans succès. Ces personnes ne sont pas encore retrouvées jusqu'à présent, selon l'administrateur du territoire.

(RDC 8) Radio Okapi – 27/10

Les administrateurs des territoires du Nord-Kivu sont formels : la situation sociale et sécuritaire de leur province est loin d'avoir retrouvé son rythme normal. Elle reste « catastrophique ». Ils l'ont dit mardi 26 octobre à Goma, lors d'une conférence sur l'état des lieux de la territoriale, organisée par le PNUD. Cette conférence a été organisée pour faire une carte postale de l'administration de cette province et envisager des solutions durables aux problèmes qui s'y posent. Selon ces dirigeants du Nord-Kivu profond, les six territoires de la province sont tous caractérisés par une insécurité permanente due, notamment, à la persistance de la présence des groupes armés, aux conflits terriens et coutumiers, ainsi qu'aux tensions sociales sur fond des violences.

« Les populations de cette entité vivent actuellement dans une situation de tensions sociale. Chaque autorité coutumière a son groupe et peut l'utiliser à tout moment. Le cas de Buhumba est éloquent », a laissé entendre Joy Bokeli, administrateur de Nyiragongo. Cette situation, selon les mêmes autorités de la petite territoriale du Nord-Kivu, est aussi la conséquence de la

quasi-absence de l'Etat dans quelques parties de la région. Le cas, notamment, de Masisi et Walikale.

L'administrateur de Masisi, Marie-Claire Bangwene, parle aussi d'une administration parallèle : « Il existe un groupe d'éléments [de la police] qui ne répondent pas au commandement du commissariat de la police du district ni de l'administrateur du territoire. Ces éléments sont issus des composantes CNDP et Pareco. »

(RDC 9) Radio Okapi – 28/10

Le major Patient Akilimani, commandant du 3e bataillon de la 122e brigade d'infanterie FARDC, issu de la branche ex-CNDP, aurait déserté avec vingt-deux de ses éléments dans la nuit de mardi 26 octobre à Alimbongo, à 55 kilomètres au sud de Lubero centre. Mais trois de ses hommes auraient, depuis lors, regagné les rangs du bataillon, affirme sous anonymat un responsable de la 122ème brigade basée à Kaseghe.

Des sources des FARDC basées au sud de Lubero confirment cette information. « Nous ne connaissons pas le mobile de sa défection », précise ce responsable militaire qui ignore où se trouverait actuellement le major Patient, qui a coupé tout contact avec sa base.

La société civile de Kaseghe, près de Alimbongo, affirme, quant à elle, que le commandant recherché aurait été aperçu pour la dernière fois vers Muhanga, à 30 kilomètres à l'ouest de Alimbongo. Il se dirigerait probablement vers Walikale ou Masisi, selon cette source.

Par contre, les responsables de la 122e brigade n'ont pas pu confirmer les nouvelles faisant état de tirs à l'arme lourde et légère entendus mardi 26 octobre dans la soirée, dans le camp du 3e bataillon à Alimbongo, au moment de la défection du major Patient et ses hommes. « Il n'y a pas eu de tirs et la population d'Alimbongo vaque normalement à ses occupations », affirme-t-on dans les rangs de la 122ème brigade.

(RDC 10) Radio Okapi – 29/10

Un nouveau rapport commandé par l'Union européenne indique que les Forces armées de la RDC (FARDC) et les rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) exploitent illégalement les ressources minières dans une partie de l'Est de la RDC. Ce rapport porte sur l'exploitation minière et le commerce des minerais au Kivu, au Nord Katanga, au Maniema et dans les territoires de Mambasa et de Bafwasende en Province orientale. La situation est grave dans le territoire de Bafwasende en province orientale affirme ce rapport.

Ce document traite des ressources minières de la zone, il présente les principaux sites d'exploitation et se focalise sur les violations des droits de l'homme et l'implication des groupes armés ainsi que de l'armée nationale congolaise dans l'exploitation des zones minières.

L'armée congolaise, certains hommes d'affaires et des politiciens tirent de gros bénéfice du commerce illégal des minerais, surtout à Bafwasende indique-t-on dans ce document. Steven Spittaels, auteur de ce rapport affirme : « Il y a une présence assez forte des services de sécurité et dans certains coins il y a aussi une implication dans les activités minières notamment à Bafwasende où la situation est plus visible. »

Le rapport accuse également les rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) des mêmes activités illégales au Nord Katanga et au Maniema. Pour le Nord Katanga, le rapport précise que ce sont les FARDC qui réalisent des profits dans plusieurs autres sites de grande ampleur.

Le rapport sera officiellement publié à Anvers en Belgique au début du mois de novembre 2010.

Le commandant de la 9^{ème} région militaire estime que ce rapport ne correspond pas à la vérité. Interrogé à Kinshasa par Radio Okapi, le général Jean-Claude Kifwa a déclaré : « Depuis notre avènement à la 9^{ème} région militaire la situation s'est beaucoup améliorée. Je comprends bien ce qui se passe dans le territoire de Bafwasende parce que nous avons le parc de la Maïko. Ce parc touche trois provinces, il y a la province du Maniema et il y a aussi la province du Nord Kivu et c'est une zone opérationnelle parce qu'il y a les groupuscules Maï-Maï, réfractaires au processus de brassage, qui continuent encore à semer la mort et la désolation dans ce secteur.»

Ces Maï-Maï et quelques Congolais de la contrée exploitent illégalement les minerais, a-t-il poursuivi. « Depuis que les FARDC ont pris le contrôle, ces cas d'exploitation illégale ne sont plus signalés », a déclaré le général Kifwa.

(RDC 11) ACP – 29/10

La colère des rebelles hutus rwandais, des FDLR qui se trouvent présentement en débandade continue à s'abattre sur les localités de Shabunda suite, d'une part, à l'opération « Amani Leo » et d'autre part à la décision du Chef de l'Etat interdisant l'exploitation artisanale les minerais, source de leur approvisionnement. Dans la collectivité de Wakabango I, dans la nuit du dimanche 24 Octobre, les villages Kiziba et Kingulube, ont été envahis par les éléments en uniforme et bien armés présumés, les FDLR qui ont emporté plusieurs personnes en forêt et tué un homme avant la riposte des éléments des FARDC.

À Kabundugulu, dans le groupement de Baliga, des éléments FDLR en provenance de Chumbi ont pillé les villages et emporté 8 personnes comme transporteurs du butin. À Bukungu à 60 km de Shabunda- centre, certaines sources rapportent que des personnes armées et en uniforme se sont déguisées en éléments des FDLR. Ces derniers, après le passage, des FARDC, opèrent à leur tour. Suite à cette situation, la population n'a trouvé mieux que de chercher asile dans la province voisine du Maniema. Les villages sur l'axe Mulungu-Makalala-Nyakiriza-Kamituga n'ont pas été épargnés. La source révèle que parmi les assaillants, on a noté la présence de certains éléments des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) déjà rapatriés. Et d'autres cas semblables ont déjà été dénoncés par la section DDRR de la MONUSCO dans les Provinces du Sud-Kivu et Nord-Kivu.

- Province Orientale

(RDC 12) Le Temps – 23/10

Les médias se penchent enfin sur les différents conflits ravageant le Congo depuis plus d'une décennie. Mais dans le nord du pays, la terreur semée par une guérilla ougandaise passe encore trop inaperçue.

Lire le texte de Jonathan Littel, auteur des « Bienveillantes » qui a fait un séjour dans le Haut Uélé, sous :

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/90b3451c-de1d-11df-9b0b-e47316d37edf0>

Vie politique...

(RDC 13) Belga – 28/10

Plusieurs bailleurs de fonds, dont l'Union européenne et la Belgique, ont annoncé l'augmentation prochaine de leur contribution pour l'organisation des élections en RDC, a annoncé la Mission de stabilisation de l'ONU en RDC (Monusco). Il s'agit principalement de l'UE, qui vient de consentir une enveloppe de 47,5 millions d'euros et de la Belgique qui a déclaré un apport financier d'au moins 17 millions de dollars, a indiqué la porte-parole de l'ONU à Kinshasa, Sylvie van den Wildenberg, au cours de son point de presse hebdomadaire, selon un communiqué reçu jeudi à Bruxelles. Ces montants seront gérés par le Projet d'Appui au Cycle électoral (PACE) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a précisé Mme van den Wildenberg.

Le montant de 17 millions d'euros n'a pas été confirmé par le gouvernement belge. Le dossier n'a pas encore passé le stade du Conseil des ministres et le montant pourrait aussi encore évoluer, a-t-on indiqué jeudi de source diplomatique.

Pour sa part, la Monusco met chaque jour deux avions à la disposition de la Commission électorale indépendante (CEI) pour le transport de matériels, selon sa porte-parole. La Monusco a ainsi entamé la semaine dernière le déploiement du matériel électoral de Kinshasa vers la province du Bandundu.

Le coût du prochain cycle électoral 2011-2013 en RDC est estimé à plus de 715 millions de dollars, qui proviendront tant du gouvernement congolais - pour plus de la moitié - que de la communauté internationale, selon le président de la Commission électorale indépendante (CEI) sortante, l'abbé Apollinaire Muholongu Malu Malu.

Sur les réserves de la « communauté internationale » par rapport aux évolutions politiques et à des financements importants pour les élections dans le contexte politique actuel, lire sous :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/10/international-community-money-and-2011.html>

(RDC 14) Radio Okapi – 28/10

Roger Nsingi reste le président légal et habilité à engager l'assemblée provinciale de Kinshasa. C'est le sens de l'arrêt que la Cour suprême de justice (CSJ) a rendu mardi 26 octobre. Cet arrêt déclare inconstitutionnelles et nulles les résolutions 002 et 003 de l'assemblée provinciale de Kinshasa qui portaient respectivement sur le plein pouvoir de conduite des débats accordé au vice-président de cette institution et sur la déchéance du député Roger Nsingi au poste de président.

La CSJ s'est exprimée en rapport avec la requête déposée le 20 septembre dernier par Roger Nsingi. Pour la Cour, la résolution 003 portant déchéance de Roger Nsingi ne contient aucune motivation quant aux griefs articulés contre lui. En plus, elle est intervenue sans que ce dernier n'ait été ni appelé à se justifier, ni entendu, pour présenter ses moyens de défense.

L'arrêt de la CSJ indique aussi que la résolutions 002 de l'assemblée provinciale est prise en violation de l'article 64 de la constitution en ce qu'elle émane d'un groupe de personnes et non pas de la majorité des députés comme l'exigent les articles 58 alinéa 2, 59 alinéa 2, 63 et 65 alinéa 1 du règlement intérieur de l'assemblée provinciale de Kinshasa.

La Cour a considéré fondés les moyens présentés par Roger Nsingi. Elle a souligné qu'au sens de l'article 64 alinéa 2 de la constitution, aucun individu ou groupe d'individus ne peut prendre le pouvoir quel qu'il soit, par la force et au mépris des formes prescrites, notamment les droits de la défense. Par conséquent, la CSJ conclut que les deux résolutions litigieuses sont déclarées inconstitutionnelles et nulles.

L'arrêt de la Cour Suprême de Justice déclarant inconstitutionnelles les résolutions de l'Assemblée provinciale n'a pas laissé indifférents certains députés provinciaux de Kinshasa. Ces élus pensent qu'il est inconcevable que l'acte engagé par 36 députés provinciaux sur un total de 48, soit considéré comme un fait d'un groupe de personnes et non pas la majorité.

Sur les rétroactes de cette affaire, lire sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2010/09/10/kinshasa-assemblee-provinciale-roger-nsingi-dechu/>

(RDC 15) ACP – 28/10

Le Premier ministre Adolphe Muzito a rassuré les opérateurs économiques de la détermination du gouvernement de remettre de l'ordre dans la problématique des taxes prélevées par certaines provinces, lors d'une séance de travail qu'il a présidée mercredi dans la salle des réunions de la Primature, à l'intention des membres de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), conduits par le président national de la corporation, Albert Yuma.

Au nombre des mesures d'approche pour trouver une solution au différend opposant la FEC aux gouvernements provinciaux, le chef du gouvernement a promis de convoquer bientôt les gouverneurs de province à Kinshasa en vue de mettre un terme à ces taxes prélevées illégalement et de leur transmettre la nomenclature des recettes et des taxes, au regard du nouveau paysage du pays.

Lire l'entièreté de l'article sous :

http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=10480&Itemid=56

(RDC 15 1) Radio Okapi – 30/10

Il n'existe plus des divergences entre les deux chambres du Parlement sur la proposition de loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle. La Chambre haute a, en effet, adopté, vendredi 29 octobre, le rapport de la commission mixte Assemblée nationale – Sénat. Pour le Président de la commission Politique, administrative et judiciaire (PAJ) du Sénat, Toussaint Ekombe, ce texte de loi répond au vœu du constituant de séparer le contentieux constitutionnel du contentieux administratif.

L'adoption de la loi organique de la Cour constitutionnelle vise à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire face au pouvoir législatif et exécutif, afin de répondre aux exigences de la

constitution du 18 février 2006, a expliqué le président de la commission PAJ du Sénat, Toussaint Ekombe.

Si cette loi est promulguée dans sa forme, elle connaît des recours en interprétation de la constitution et va trancher des conflits de compétence entre le Gouvernement et le Parlement; mais aussi entre le pouvoir central et les provinces ainsi qu'entre les ordres judiciaires.

À propos de la compétence pénale, la Cour constitutionnelle est la juridiction pénale du Président de la République et du Premier ministre, notamment en ce qui concerne les infractions politiques de haute trahison. Il s'agit ici, selon la loi, d'outrage au Parlement, d'atteinte à l'honneur ou à la probité ainsi qu'au délit d'initié. Mais le texte de loi reste muet concernant les infractions politiques commises par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Justice, Droits de l'homme...

(RDC 16) AFP – 24/10

Le président de la RDC, Joseph Kabila, a affirmé dimanche sa "détermination" à ce que les crimes perpétrés notamment dans l'est de la RDC en proie aux violences ne restent plus impunis.

Alors que la RDC doit accueillir en 2012 le 14e Sommet de la francophonie, le chef d'Etat congolais a souligné "la détermination du gouvernement congolais de faire en sorte qu'un crime - que ce soit contre les journalistes ou contre la population à Kinshasa, à l'est, sur toute l'étendue du territoire national - ne reste plus impuni". "C'est notre détermination ferme", a-t-il ajouté lors de la conférence de presse de clôture du 13e Sommet de la francophonie à Montreux, en Suisse.

Interrogé sur le sort de journalistes arrêtés ou disparus dans le pays, M. Kabila a indiqué ne pas être "au courant d'un journaliste ou de journalistes qui ont été arrêtés". "Ces dernières années, nous avons connu le cas de plusieurs journalistes assassinés pas seulement à l'est du pays mais aussi dans la capitale, Kinshasa. Mais pour chaque cas, il y a eu une enquête, des investigations et un procès (...) des arrestations", a-t-il précisé. Selon le président de la RDC, "les responsables de la plupart de ces crimes sont aujourd'hui en prison".

Les ONG Reporters sans frontière (RSF) et Journalistes en danger (JED) ont dénoncé fin août "la détérioration persistante du climat de travail" des journalistes en RDC, craignant une "répression plus grande" à l'approche des élections de 2011.

(RDC 17) Belga – 25/10

La famille kinoise d'un opposant congolais vivant en Belgique mais décédé début octobre en détention à Kinshasa, Armand Tungulu Mudiandambu, a déposé plainte contre l'Etat congolais, en exigeant une reconnaissance du corps et une autopsie sous contrôle étranger indépendant, a annoncé lundi son avocat à Radio France International (RFI). "Nous portons plainte contre l'Etat congolais (...), qui a l'obligation de sécuriser même les détenus", a affirmé l'avocat, Me Willy Bolio.

"La famille de Tungulu, sa fille aînée à la tête, exige du gouvernement de l'autoriser à identifier le corps sous la vigilance de la Monusco. Et ensuite dans l'autopsie à faire, les parties exigent que ça soit fait par les experts internationaux qui seront approuvés par la famille", a ajouté Me Bolio.

(RDC 18) AFP – 25/10

Un député évêque dans une église pentecôtiste a dit lundi avoir déposé devant l'Assemblée nationale de la RDC une proposition de loi visant à punir l'homosexualité. "Nous voulons que la loi punisse l'homosexualité, la zoophilie et la nécrophilie. Sur le plan moral, l'homosexualité est une déviation et sur le plan spirituel, c'est une abomination", a déclaré à l'AFP Evariste Ejiba Yamapiale.

L'élu de Kinshasa, dirigeant de "l'Eglise pentecôtiste des secouristes", a déposé un projet de loi en ce sens, qui a été jugé recevable vendredi par l'Assemblée nationale et doit être débattu au sein de sa commission socio-culturelle. Ce projet, qui compte sept articles, prévoit des peines d'emprisonnement et le paiement d'amendes contre les homosexuels.

"C'est pour moraliser notre société que nous avons proposé cette loi. Comme Africains, nous savons qu'il y a des polygames mais il ne doit pas y avoir des hommes qui couchent avec d'autres hommes, avec des animaux ou des cadavres", a-t-il déclaré. "Il faut punir ce genre de pratique contre nature, qui ne cadre pas avec nos valeurs", a-t-il estimé. Selon lui, son projet de loi complète la loi sur la zoophilie mais comble le vide sur l'homosexualité, car avant, "les juges n'avaient rien pour statuer".

(RDC 19) AFP – 28/10

La cour d'appel de Paris se prononcera le 3 novembre sur la demande de remise à la Cour pénale internationale (CPI) du Rwandais Callixte Mbarushimana, un rebelle hutu soupçonné de crimes de guerre en 2009 en RDC, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

Ce responsable des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), installé en France depuis 2002, où il a obtenu le statut de réfugié politique et occupe un emploi de technicien informatique, a été interpellé le 11 octobre à Paris en vertu d'un mandat d'arrêt sous-scellés (secret) délivré par la CPI.

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a rejeté mercredi sa demande de remise en liberté et mis en délibéré au 3 novembre sa décision concernant l'éventuelle remise du Rwandais à la CPI, requise par le parquet général.

Le procureur de la CPI soupçonne le secrétaire exécutif des FDLR de cinq chefs de crimes contre l'humanité et de six chefs de crimes de guerre, notamment de meurtres, viols et tortures commis en 2009 en RDC pendant des opérations militaires lancées contre les FDLR par les armées congolaise et rwandaise.

M. Mbarushimana nie pour sa part toute implication dans les faits qui lui sont reprochés. Ses avocats s'opposent à une remise au CPI, craignant une "extradition déguisée vers le Rwanda".

(RDC 20) AFP – 29/10

La famille en RDC d'Armand Tungulu a été autorisée à aller reconnaître le corps de cet opposant congolais, mort en prison à Kinshasa début octobre, où il était détenu pour avoir lancé une pierre sur le convoi du président de la RDC, a déclaré vendredi à l'AFP son avocat.

"Le médecin légiste a donné son accord. Il reste à préciser la date. Cela pourrait être mardi. La famille sera accompagnée par la Monusco", la Mission de l'ONU en RDC, a affirmé à l'AFP Me Willy Bolio, avocat notamment d'une fille, d'une soeur et de deux frères d'Armand Tungulu, qui résident en République démocratique du Congo.

Économie, Finances...

(RDC 21) Reuters – 25/10

Democratic Republic of Congo will delay reopening the mining sector in its troubled eastern provinces by "probably" two weeks due to security problems, the nation's top mining official said on Monday. Some 80% of DRC's tin comes from the region, where both rebel groups and government soldiers are jostling for control over lucrative illicit artisanal mining operations, according to evidence from the UN and other sources.

"I would not like to risk to give any date any more, but I do think that the situation is coming back to normal. Probably in two weeks' time we may decide to reopen mining activities," Mines Minister Martin Kabwelulu told investors at the opening of an infrastructure conference in Kinshasa.

DRC suspended mining operations in North Kivu, South Kivu and Maniema provinces in September in a move aimed at choking off funding to illegal networks fuelling the region's violence. But the move was widely seen as unenforceable and hurtful to local populations, and the government subsequently said it would lift the ban between October 15 and October 20.

John Kanyoni, head of the North Kivu exporters association, told the conference minerals stocks worth more than \$30-million had accumulated in North and South Kivu alone since the ban was put in place. Since the ban, some factions of Congo's army have taken up artisanal mining operations - leaving their posts to enrich themselves in the same way as the rebels they are fighting, according to UN documents and sources.

(RDC 22) Reuters – 25/10

Mining will make up half of the Democratic Republic of Congo's gross domestic product by 2015, doubling its contribution to the economy, the country's top mining official said on Monday. However, investors in the central African state's mining sector -- rattled by a recent comprehensive contract review -- will soon be asked to pay into a new fund meant to buffer the country's lost revenues when mines are eventually exhausted.

"The contribution of the mining sector to the state's budget will increase to 50 percent of GDP by 2015, whereas today it represents only 23 to 25 percent of GDP," mines minister Martin Kabwelulu told investors at the opening of a three-day infrastructure conference in Kinshasa. But, he added: "The non-renewable character of mining resources obliges us to think what comes after mining," he said. "The children to come must come and find that the government has set aside some funds."

Congo's government earlier this year forecast a doubling of copper and cobalt production by 2012, with production of copper surging to near 2 million tonnes per year by 2015 thanks to a planned expansion of Freeport-McMoRan Copper & Gold's Tenke Fungurume Mine.

Kabwelulu said nationwide copper output in the first nine months of 2010 totalled 350,000 tonnes, already exceeding full-year production of 309,610 tonnes in 2009. "Not only has the production of copper grown year-on-year, but more than half the copper exported today is cathode," he said, referring to copper that has been processed into pure sheets on site. He said the ministry was on track to boost production to 1 million tonnes per year within four or five years. Cobalt output, meanwhile, was 67,000 tonnes during the first nine months of 2010, he said, compared with 56,103 tonnes during the whole of 2009.

Despite the rosy production outlook, Kabwelulu said Congo was disappointed by the pace of development after awarding some 4,000 mining licences since 2003. "It should be noted that to date, only a dozen research licences are actually in the process of mine development. That is low and does not meet our expectations, more than eight years after the publication of the mining code," he said.

(RDC 23) Radio Okapi – 26/10

En adhérant à l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive et à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada), la RDC a fourni beaucoup d'efforts dans l'amélioration du climat des affaires, a estimé lundi le ministre congolais des Mines, Martin Kabwelulu.

La RDC a aussi limité, dans le domaine minier, le nombre de services habilités à intervenir dans la chaîne allant de l'extraction à l'exportation des minerais, en luttant contre les tracasseries, a dit le ministre Kabwelulu. Il a d'ailleurs annoncé que la RDC prendrait la tête, en 2011, du processus de Kimberley pour la certification du diamant. Une preuve de plus, d'après lui, que la RDC n'est pas un si mauvais élève.

Martin Kabwelulu a invité les nombreux hommes d'affaires présents à ce forum, à investir dans le secteur du diamant, du cuivre, du cobalt, du fer, du manganèse, et des pierres ornementales.

(RDC 24) Belga – 26/10

Le gouvernement congolais et la société Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc. ont terminé la renégociation des contrats de l'entreprise minière Tenke Fungurume Mining (TFM) entreprise voici trois ans, a rapporté mardi la presse kinoise.

La conclusion de la procédure de "revisitation" par le gouvernement de la RDC confirme que les contrats de Tenke Fungurume sont en règle, et reconnaît le respect réaffirmé des droits et des avantages accordés dans les contrats en vigueur de TFM, a indiqué le ministre des Mines, Martin Kabwelulu Labilu.

Ce processus a débouché sur des concessions mutuelles entre la RDC et TFM. "Un match nul", a-t-il commenté devant la presse. Dans ce cadre, les principales conditions fiscales, notamment un impôt sur les bénéfices de 30%, une redevance minière de 2% et un droit de

sortie de 1%, sont payés par TFM à la RDC conformément aux taux de l'actuel code minier congolais. En outre, TFM a accepté plusieurs engagements supplémentaires relatifs à une augmentation de la participation de la société publique Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) dans ladite société qui passe de 17,5% à 20%, le paiement d'une redevance supplémentaire de 1,2 million de dollars américains pour toutes les 100.000 tonnes des réserves de cuivre prouvées et probables excédant 2,5 millions de tonnes, a affirmé M. Kabwelulu lors d'une conférence de presse vendredi à Kinshasa.

Il s'agit également des paiements supplémentaires totalisant 30 millions de dollars payables en six tranches lorsque certains niveaux de production sont atteints. Dans le même cadre, les deux parties ont également convenu la conversion en capital de 50 millions de dollars de prêts intragroupes et un paiement de 5 millions de dollars à titre de droits superficiaires. La TFM a, de son côté, accepté d'élargir la participation de la Gécamines dans la gestion de TFM et a réitéré son engagement à recourir à des services locaux et du personnel congolais.

TFM dispose des concessions minières dans la province du Katanga, à environ 175 km de Lubumbashi, le chef-lieu de la province. Elle a investi environ deux milliards de dollars soit un des plus importants investissements réalisés ces dernières années en RDC. Cependant, l'exploitation actuelle est conçue pour produire environ 115.000 tonnes de cuivre et 8.000 tonnes de cobalt. Cette production est en cours d'expansion pour produire environ 131.000 tonnes de cuivre par an dès le début de l'année 2011, a affirmé le vice-président de TFM, Mark R. Mollison. La TFM, a-t-il rappelé, a payé au total au titre d'impôt 370 millions de dollars jusqu'au 30 juin 2010 avant d'indiquer que plus de deux tiers des retombées économiques du projet resteront en RDC sous forme des taxes, redevances et droits et fournitures locales de services.

(RDC 25) Reuters – 26/10

An international court rejected a bid by miner First Quantum Minerals to fully protect its disputed Congolese assets, the company said, a move Congo said gave it the right to proceed with their sale.

First Quantum said it had failed to secure complete court protection for its \$750 million investment in a copper tailings project in Congo while it seeks to defend it, but no ruling had yet been given and the case is not due to be heard until 2012. "We sought a series of measures to protect the asset and not all of these have been granted and that is not a surprise," a spokesman for First Quantum said on Tuesday. "The tribunal has not made a ruling on the merits of the arbitration. In fact, the hearing of the arbitration is not scheduled until 2012," the spokesman added.

The Paris-based International Court of Arbitration (ICA) said it could not comment on the case.

First Quantum has already lost two other concessions and the battle over rights to the Kolwezi project, now partly owned by Kazakh-based mining group ENRC, has dented investor confidence in the country. However Congo officials welcomed the court's decision.

"I'm in heaven," Bene M'Poko, Congo's spokesman on the deal with ENRC and ambassador to South Africa, told Reuters by telephone. "They (the court) rejected their request. It means

that we can now proceed with whatever we have started without any legal hindrance," he added.

(RDC 26) Radio Okapi – 26/10

Trois quarts des projets financés par le Fonds social de la RDC au Kasai-Oriental sont, soit inachevés, soit bâclés, selon la cellule provinciale de planification de développement. Une quinzaine d'ONG qui avaient été sélectionnées pour l'exécution de ces ouvrages sont accusées de mauvais usage des fonds mis à leur disposition. Une commission ad hoc est à pied d'œuvre depuis une semaine à Mbuji-Mayi. Outre la CPPD, la commission provinciale de planification, il y a l'auditeur de la province et un OPJ assermenté du parquet, au sein de cette commission.

L'objectif est de vérifier l'affectation des financements du Fonds social de la RDC dans la construction des infrastructures d'intérêt communautaire. Il s'agit d'une trentaine d'ouvrages dont des écoles et des hôpitaux à travers la province du Kasai-Oriental.

La plupart d'ONG en question avaient perçu la totalité du financement. Mais sur terrain, on remarque un retard dans l'exécution des travaux, par rapport au décaissement, selon la commission. Elle fait également état de la mauvaise exécution des ouvrages, le non respect de cahier de charge, et l'utilisation des matériaux de piètre qualité en vue de réduire le coût.

Après examen des rapports financiers, la commission dit avoir constaté des indices sérieux de détournement. Si le détournement est avéré, les responsabilités dégagées, la commission recommande que l'argent soit remboursé afin de permettre l'achèvement des travaux suspendus ou mal exécutés.

(RDC 27) Reuters – 27/10

The Democratic Republic of Congo and China have defended a \$6 billion deal for copper mining and infrastructure projects which some say could leave the poor central African nation out of pocket. The deal was reduced from \$9 billion last year after the IMF raised concerns that it could plunge the poor central African nation deeper into debt and delayed a multi-billion dollar debt forgiveness deal pending its revision.

Detractors still say the accord, one of a growing number signed between China and African states, lacks transparency and could ultimately be to Congo's detriment.

"We don't lose -- we earn everything," said Moise Ekanga, Congo's coordinator for the Sino-Congolese Cooperation Agreement, in an interview setting out terms of the accord. Ekanga said the copper mine in southern Katanga province would be funded via a \$1 billion injection of equity from the Chinese side as well as a \$2 billion loan repayable at 6.1 percent interest once production slated for 2014 starts. "In the first year we should produce 50,000 tonnes of copper, but two years later they can produce 200,000 tonnes a year as part of a renewable 25-year production permit," he said. "The guaranteed 19 percent rate of return applies only to the \$1 billion equity invested in the mine ... so it's a very good deal for us," he said.

Ekanga said Congo was still waiting for China's Eximbank, which is lending \$5 billion of the overall \$6 billion, to accept a feasibility study on the mine and to release the cash needed to

start development. "There is a quite huge bureaucracy so we can't say when. It's a super machine," China's ambassador to Congo Wu Zexian told Reuters, referring to Eximbank.

For the entire story, read under :

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFLDE69Q10C20101027?sp=true>

(RDC 28) AFP – 29/10

Des agents des mines vont dresser un état de lieux dans les trois provinces minières de l'est de la RDC où l'exploitation artisanale est suspendue depuis début septembre, avant une décision sur la reprise des activités, a-t-on appris vendredi des autorités. Le ministre des mines à Kinshasa a demandé aux gouverneurs des provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema "de déployer des agents du secteur minier dans les sites d'exploitation pour faire l'état des lieux", a déclaré à l'AFP D'Assise Masika, la ministre provinciale des mines au Nord-Kivu.

"A partir des éléments qu'ils vont nous ramener, nous allons faire un rapport pour que le chef de l'Etat (Joseph Kabila) lève la mesure de suspension" de l'exploitation, prise par le président le 10 septembre, a-t-elle ajouté.

M. Kabila avait alors "fait le constat amer" que "l'ampleur" de l'exploitation minière dans cette région résultait "du fait des activités de groupes mafieux qui confortent (...) l'insécurité récurrente". Il avait dénoncé "l'implication" d'autorités locales, provinciales, et nationales, civiles et militaires, dans l'exploitation et le commerce illicites des substances minérales dont la région regorge (cassitérite - minerai d'étain, utilisé dans la soudure, coltan - utilisé dans les téléphones et ordinateurs portables, or...).

Dans la foulée, l'armée congolaise avait mené des opérations dans le territoire enclavé de Walikale, au Nord-Kivu, où des mines sont exploitées illégalement par des groupes armés, mais aussi par certains officiers ex-membres de la rébellion du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), ralliée à Kinshasa début 2009.

"À Walikale, il n'y a plus de menace. Nos troupes sont là et ça évolue normalement. On fait le nettoyage partout", a affirmé à l'AFP un porte-parole militaire. "La paralysie de l'économie de survie locale, l'absence de millions de dollars américains dans les circuits formels et informels, le chômage qui en découle et la pauvreté exacerbée des ménages font de la suspension des opérations minières une catastrophe aux conséquences néfastes", estimait récemment le Pole Institute, un organisme interculturel pour la paix dans la région des Grands Lacs, basé à Goma.

(RDC 28 1) Les Afriques - 30/10

La RDC est en voie de déchanter. Elle n'a pas fini de célébrer l'aboutissement de la longue procédure, entamée en 2002, qui lui a permis d'obtenir l'effacement de ses 12,3 milliards de dollars, soit 80% de sa dette, pour avoir atteint le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés, qu'elle doit affronter les fonds voutours.

Les bailleurs de fonds, qui s'étaient fait beaucoup entendre à l'occasion des contrats chinois, contraignant finalement la RDC à les amputer du tiers, soit 3 milliards de dollars, sont curieusement aphones sur ces hold-ups des fonds voutours.

Alors que le gouvernement se réjouissait de ce « succès », les ONG, tel le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-monde (CADTM), faisaient remarquer que cette dette devait être décrétée nulle et non avenue, comme récemment celle de l'Irak, parce qu'essentiellement issue de la période Mobutu, « [elle] était une dette « odieuse » selon le droit international, c'est-à-dire contractée par un régime non démocratique, sans bénéfice pour la population locale et en connaissance de cause des créanciers ». L'essentiel, pour la RDC, est hélas ailleurs. L'avantage escompté de l'annulation de la dette est partiellement menacé par les fonds vautours. Ils lui réclament au total 452,5 millions de dollars.

Lire l'entièreté de l'article sous :

<http://www.lesafriques.com/actualite/les-fonds-vautours-reclament-452-5-millions-de-dollars-a-1.html?Itemid=89?articleid=26537>

(RDC 28 2) Reuters – 30/10

A consortium of South Korean companies will seek a minerals-for-infrastructure deal in Democratic Republic of Congo that could be worth \$1 billion, Congolese and South Korean officials told Reuters late on Friday.

The proposed deal -- involving refurbishment of a copper mine and construction of an Atlantic deepwater port -- would bolster South Korea's bid to secure long-term access to metals while speeding Congo's development, South Korean ambassador to Congo Kim Sung-chul said. "We were more poor than Congo in the 1960s, now we are chairing the G20. This change was possible only thanks to support from outside and we think it's high time we repay that," he said.

Kim is leading a delegation of executives from South Korean firms Samsung, Hyundai , Bosco, Daewoo, and Taejoo Synthesis Steel to Congo mining sites. He said a consortium of South Korean companies, including Taejoo, was seeking to form a joint-venture with Congo's state-owned miner Sodimco to refurbish the disused Musoshi copper mine at a cost of \$300 million. He said the deal would also involve South Korea's Eximbank loaning \$150-\$200 million to South Korean firms to fund a wastewater treatment plant in Kinshasa to serve 2 million people -- the cost of which would be recouped from future revenues from the mine. He added that South Korea had also selected Hyundai, Bosco and STX to build a deep-sea port at Banana on Congo's Atlantic coast, which would cost \$500 million and take four years to complete once work starts.

Some \$370 million of the cost of the port would be recouped by a build-operate-transfer deal, he said, and South Korea is also asking Congo to provide mineral resources to cover the remaining \$130 million.

The governor of Congo's minerals-rich southern Katanga province confirmed the mine deal proposal. "They so far have Musoshi mine. It's a very good mine, a very big mine," Governor Moise Katumbi told Reuters. Katumbi said the mine -- now waterlogged and in ill-repair -- was once run by a Japanese consortium and closed during the global financial crisis that sent copper prices tumbling and put 300,000 Congolese out of work.

Seul Chul-hee, head of Taejoo in Congo said Congo's Sodimico was likely to take a 35 percent stake in the mine, and South Korean companies the remainder. "Now we are making the consortium - it is a big group," he said, adding he hoped Congo would also suggest other

mine sites in future in exchange for which South Korea could build small-scale hydroelectric plants. He said a study due in two weeks was likely to show the mine contained less than previous reserve estimates, which stood at 1.4 million tonnes -- a factor that could affect coming negotiations over the deal. The talks come after Congo agreed a \$9 billion infrastructure-for-mines deal with China in 2008 that was later reduced to \$6 billion following concern the country was taking on too much debt.

Conditions sociales, grèves...

(RDC 29) La Libre Belgique – 25/10

Le Congo est le pays où l'indice de la faim est le plus haut au monde. Comment est-ce possible ? "La Libre Belgique" a trouvé les réponses à Gembloux.

Lire l'article sous :

<http://www.lalibre.be/actu/international/article/619152/le-congo-le-plus-affame-du-monde.html>

(RDC 30) ACP – 26/10

Les négociations entre le Gouvernement et le Syndicat national des Médecins (SYNAMED) ont connu des grandes avancées, a reconnu le secrétaire exécutif national du SYNAMED, le Dr. Mankoy Badjok lors d'une réponse à la préoccupation de la presse, à l'issue des discussions entre les deux parties lundi à la Primature, sous la direction du Ministre du Budget, Jean Baptiste Ntahua.

Le Dr. Mankoy a précisé que sur les cinq préoccupations de la corporation, quatre ont trouvé une réponse satisfaisante notamment la mécanisation des médecins, le paiement des arriérés des salaires et la classification des emplois à l'instar des magistrats et des professeurs d'université. Il a indiqué qu'au sujet du point en discussion à savoir la rémunération, le gouvernement a proposé une grille salariale qui ne pourra entrer en vigueur qu'avec l'exécution du budget 2011. À ce sujet, la délégation du SYNAMED a dit se référer à la base qui va se prononcer pour éventuellement lever la grève.

Lire l'entièreté de l'article sous :

http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=10436&Itemid=28

(RDC 31) Radio Okapi – 26/10

Les médecins du Katanga ont levé, lundi 25 octobre à Lubumbashi, la radicalisation de leur mouvement de grève. Ils ont pris cette au cours de leur assemblée consacrée à l'évaluation de ce mouvement, une semaine après son déclenchement. Ils ont opté pour le service minimum.

Les médecins directeurs des hôpitaux, les médecins chef de staff et le médecin chef de service sont chargés d'assurer le service minimum. Ils soignent les urgences et les orientent vers les structures qui fonctionnent normalement.

Cette séance d'évaluation a révélé que la radicalisation n'a pas été effective dans plusieurs provinces du pays et, qu'au Katanga, elle n'a été observée qu'à Lubumbashi.

Les médecins expliquent cette décision du service minimum par humanisme. Mais, des sources proches du Syndicat national des médecins (Synamed) ont déclaré que ce sont les épidémies de rougeole et de choléra, qui touchent le Katanga, qui ont obligé les médecins à revenir sur leur décision. En outre, la vaccination contre la polio devrait débiter le jeudi 28 octobre.

(RDC 32) Radio Okapi – 26/10

Les cheminots ont débrayé le lundi 25 octobre à la Société nationale des chemins de fer du Congo, SNCC, à Lubumbashi. Deux secteurs seulement sont concernés : les ateliers centraux et la circonscription d'exploitation. Les agents de ces deux secteurs réclament notamment la paie de quatre mois des salaires.

La délégation de l'intersyndicale de la SNCC dit ne pas être au courant de ce mouvement et regrette qu'il soit observé au moment où la délégation de la Banque mondiale séjourne à Lubumbashi pour finaliser le processus de relance de cette société de l'Etat.

Aucun de mouvement de machines n'est observé dans les ateliers centraux. Les différents services dans le secteur d'exploitation sont vides, ont confirmé certains agents de la SNCC. Les grévistes réclament notamment le paiement de 4 mois de salaire, l'organisation des élections libres et transparentes du comité de l'intersyndicale et la nomination d'un nouveau mandataire en remplacement de l'ADG Freddy Struman.

Cet arrêt de travail coïncide avec l'arrivée à Lubumbashi ce même lundi d'une délégation de la Banque mondiale. Celle-ci est venue confirmer auprès de l'autorité provinciale la décision de cette institution financière internationale d'appuyer la relance de la SNCC avec 218 millions des dollars. Cette agitation inquiète le comité de l'intersyndicale de la SNCC.

S'agissant du retard dans la paie des salaires, l'intersyndicale reconnaît que l'entreprise connaît une baisse de la production pour l'instant. Les 1,8 millions à 2 millions de dollars américains produits mensuellement ne peuvent pas couvrir la charge salariale de la SNCC, estimée à 4 millions de dollars américains. Du côté des délégués syndicaux, aucune déclaration n'est faite pour l'instant. Ils affirment être encore en concertation.

(RDC 33) Radio Okapi – 27/10

Le ministre provincial de la Santé de l'Equateur, Roger Mwamba, a appelé, mardi 26 octobre, les malades chassés le week-end dernier des hôpitaux publics par des médecins en grève à regagner leurs lits d'hôpital pour se faire soigner. Cet appel est consécutif à la levée de la grève sèche décidée, le même jour, à l'issue de la réunion du conseil provincial du Syndicat des médecins (Synamed).

L'appel du ministre provincial Roger Mwamba s'adresse particulièrement à tous les malades qui étaient chassés de l'hôpital général de référence de Wangata et au Centre hospitalier universitaire de Mbandaka. Les malades qui n'ont pas la force de se déplacer pour retourner à l'hôpital, a-t-il ajouté, sont invités à téléphoner pour qu'on leur envoie des véhicules. Leur prise en charge devrait être assurée par des médecins qui font le service minimum de nouveau organisé dans ces deux institutions hospitalières. Ce service minimum va prendre en charge également tous les cas d'urgence, selon la même source.

Ainsi, la grève sèche qu'observaient depuis vendredi dernier les médecins de Mbandaka s'arrête. Selon le secrétaire exécutif provincial intérimaire du Synamed, Camille Ikongo, la grève s'allège en attendant l'aboutissement des négociations à Kinshasa entre leur syndicat et le gouvernement central.

(RDC 34) Radio Okapi – 29/10

Le gouvernement provincial du Nord-Kivu a levé la décision suspendant les enseignements dans les écoles publiques de Goma. Les deux grands syndicats des enseignants qualifient cette décision du gouvernement provincial d'unilatérale. Ils exigent la satisfaction de leurs revendications avant toute reprise. Pour eux, la grève se poursuit.

Les syndicats des enseignants estiment qu'il est du devoir du gouvernement provincial d'autoriser la reprise des enseignements. Toutefois, cette mesure n'altère en rien la détermination des enseignants à poursuivre la grève, indiquent-ils.

Neville Emmanuel Mubi du syndicat des enseignants du Congo (Syeco) a déclaré : « On ne peut pas empêcher non plus à l'autorité provinciale de faire ce qui relève de ses prérogatives pour qu'il y ait levée de cette mesure. Mais quant à ce qui concerne les enseignants, ils ont dit non. Il revient à l'autorité de sécuriser les écoles privées. Nous ne voulons plus déplorer les casses comme celles survenues récemment.»

Les syndicats des enseignants pensent que la rencontre du mercredi 27 octobre entre les enseignants et d'autres acteurs de l'éducation n'a pas épuisé les revendications contenues dans le cahier des charges des enseignants.

Pourtant, Mme Adèle Bazizane, ministre provincial de l'Education affirme que la décision de lever la suspension des cours est le premier résultat de la rencontre du 27 octobre. « Ensemble on a pu examiner la déclaration syndicale des enseignants. Le non-paiement des salaires et d'autres revendications. Et dans cette réunion, on a eu comme compromis de lever la suspension des cours », a-t-elle déclaré.

Il y a quelques avancées dans les négociations entre les deux parties, notamment par la création des différentes commissions qui doivent travailler sur les points d'achoppement, ont tout de même reconnu les délégués du Syeco et du Synecat.

(RDC 34 1) Radio Okapi – 30/10

Le Syndicat national des médecins (Synamed) n'a pas levé la grève, mais a plutôt décidé de la continuité du service minimum instauré depuis le 26 octobre. Tout en saluant l'issue favorable des négociations entamées avec le Gouvernement, le secrétaire général du Synamed, le docteur Mankoy, a affirmé, samedi 30 octobre, que la levée de la grève ne doit pas être automatique. Il faudra, selon lui, que les provinces donnent leur point de vue sur le compromis trouvé lors de ces négociations.

Le docteur Mankoy a estimé que sa déclaration faite vendredi à la primature, juste après la signature du protocole d'accord avec le Gouvernement, avait été mal interprétée par les medias.

Relations extérieures

(RDC 35) Belga – 27/10

Des représentants congolais et belges d'associations de défense des droits de l'Homme se sont dit mercredi interpellés par l'apathie affichée selon eux par les gouvernements belge et européens à l'heure de la mise en place du processus électoral en RDC dans un contexte marqué, soulignent-ils, par l'absence de gouvernance et d'importantes violations des droits fondamentaux. "Sur la question des droits humains aujourd'hui, la Belgique fait profil bas. Rares sont, à part dans les cas de violations flagrantes, les interpellations du gouvernement congolais par la Belgique", a fait observer Dismas Kitenge Senga, vice-président de la fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et président du Groupe Lotus, l'une des associations congolaises de défense des droits de l'Homme.

Par ailleurs, la politique de "coopération (belge) commence à nous inquiéter, car si elle s'oriente vers les secteurs utiles au développement, ce qui est positif, il est moins question de gouvernance", s'est étonné M. Kitenge devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat belge. Or, "il n'est pas bon que l'argent soit jeté dans le fleuve", a-t-il précisé.

Selon la société civile, il est plus que jamais nécessaire que la communauté internationale, et la Belgique en particulier, se positionne à l'égard des manquements en matière de droits de l'Homme et de gouvernance au Congo. "Il y a parfois des silences qui peuvent être complices", a asséné le président de la Ligue francophone belge des droits de l'Homme, Benoît Van der Meerschen, qui a participé à plusieurs missions de la FIDH en RDC. "Une parole énergique et forte est absolument nécessaire. Peut-être pas à la +Karel De Gucht+ arrivant dans un magasin de porcelaine, quoique son discours était souvent apprécié par les défenseurs congolais des droits de l'Homme", a-t-il ajouté.

À côté d'autres, la FIDH dresse un sombre bilan, quatre ans plus tard, dénonçant, la situation vécue par la population civile dans les zones militarisées mais également dans celles dites pacifiées. À part "quelques progrès", les institutions politiques administratives et judiciaires ne fonctionnent pas faute de financement et de volonté, a souligné son vice-président. Politisée, la justice ne permet pas la lutte contre l'impunité, a-t-il regretté.

Égratignant le rôle du président Joseph Kabila et de son gouvernement autant que celui d'un "panel large" en RDC, M. Kitenge pointe également les responsabilités de la Monuc devenue Monusco, des diplomaties occidentales de plus en plus enclines à ne pas froisser Kinshasa, et des entreprises aux aguets pour piller les ressources naturelles.

En matière de droits de l'Homme, les cas du président de la Voix des sans Voix, Floribert Chebeya Bahizire, une autre association congolaise des droits de l'Homme, et de l'opposant Armand Tungulu, retrouvés morts alors qu'ils dénonçaient la situation du peuple congolais, sont ceux que la société civile voit comme les plus emblématiques des graves violations qu'ils dénoncent. Le journaliste Tumba Lumembu de la Tempête des Tropiques est pour sa part enfermé pour avoir critiqué le chef de l'Etat, a rappelé mercredi M. Kitenge, dressant la liste des nombreuses personnalités enlevées ou disparues ces derniers temps dont le chauffeur de M. Chebeya, Fidèle Bazan Edadi.

"La manière dont les ambassades, y compris l'ambassadeur de Belgique, mettent en oeuvre les lignes directrices européennes relatives aux défenseurs des droits de l'Homme nous inquiète",

a déclaré M. Kitenge, faisant observer que la famille de Floribert Chebeya avait finalement été accueillie au Canada.

Selon le vice-président de la FIDH, la Belgique et la France se renvoient aujourd'hui la balle pour accueillir la famille de Fidèle Bazan qui se sent à son tour menacée. "C'est comme si cela pouvait être considéré comme un geste inamical" vis-à-vis de Kinshasa, a renchéri M. Van der Meerschen. "J'avais rencontré il y a un an et demi le général Numbi (John Numbi, numéro un de la police, suspendu de ses fonctions après l'affaire Chebeya) qui m'avait dit à propos de Floribert en avoir assez de ces pseudo-défenseurs des droits de l'Homme qui salissent l'image du président à l'étranger", se souvient le président de Ligue francophone. "Ces gens risquent leur vie", a-t-il témoigné.

M. Kitenge a demandé à ce que des députés ou sénateurs belges puissent "parrainer" des militants congolais des droits humains de manière à rendre leur action "visible".

RWANDA

Justice, Droits de l'homme...

(RWA 1) Reuters – 26/10

A Rwandan opposition leader was denied bail on Tuesday after a court said the charges against her were of a serious nature and the security of the state could be in danger if she were freed. Victoire Ingabire was charged on Monday with facilitating the formation of a Democratic Republic of Congo-based terrorist organisation known as the Coalition of Democratic Forces (CDF) and threatening national security and public order.

Ingabire, the outspoken head of the unregistered United Democratic Forces (UDF) party, pleaded not guilty in court and reiterated at the bail hearing that she believed the case against her was political. "I was not surprised with the outcome of the case. It is politically motivated and I will challenge the ruling on the bail and hope the judge's decision would be independent of the intention of government to keep me behind bars," Ingabire said. She was arrested by Rwandan police on Oct. 14 after they said investigations into a former rebel commander facing terrorism charges also implicated her.

The prosecution said Ingabire financed and exchanged information with Major Vital Uwumuremyi, a former commander in the Hutu rebel group FDLR, and two other men also in detention.

Prosecutor General Martin Ngoga denied there was any political element to Ingabire's case. He told reporters that other countries, including the United States, Burundi, the Netherlands and Democratic Republic of Congo, were willing to provide more information implicating her. "We shall make sure bail is not granted because evidence provided in this case is of a serious nature. There are transactions of monies made from certain countries for purposes of promoting terrorism and received by FDLR commanders which implicate Ingabire," Ngoga said. "Bail is given on assumption of innocence and the presumption no new evidence comes up. There is a new dimension that comes with this case. We have four FDLR commanders who confessed some money was received in Rwanda banks," he said.

(RWA 2) AFP – 27/10

Les autorités rwandaises ont affirmé mercredi disposer de "preuves solides" du soutien de Paul Rusesabagina, dont l'histoire a inspiré le film "Hôtel Rwanda", au mouvement rebelle Hutu et accusé de "terrorisme" par Kigali.

"Nous disposons de preuves solides de l'implication de Rusesabagina" aux côtés de l'opposante rwandaise Victoire Ingabire, actuellement détenue sous l'accusation de participation à la création d'une organisation terroriste, a déclaré le procureur général du Rwanda, Martin Ngoga, sur la radio publique rwandaise.

Pendant le génocide de 1994, M. Rusesabagina qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis, gérait, à Kigali, l'hôtel des Mille Collines - propriété de la compagnie aérienne belge Sabena - où un millier de Tutsi avaient trouvé refuge. Certains Rwandais le considèrent comme un héros qui a sauvé des vies humaines tandis que d'autres, dont le président Paul Kagame, le juge être un imposteur. M. Rusesabagina, aujourd'hui virulent opposant à l'actuel régime rwandais, a acquis une notoriété internationale à l'occasion de la sortie, en décembre 2004, du film "Hôtel Rwanda" du Britannique Terry George, dont son histoire s'inspire.

M. Ngoga a affirmé avoir recueilli plusieurs preuves de transferts d'argent par M. Rusesabagina, avec l'aide de Mme Ingabire, à destination des rebelles hutus des Forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) basés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Selon le procureur général, cet argent transitait par des comptes bancaires au Burundi, en Tanzanie et en RDC. Ces allégations sont corroborées par des déclarations d'anciens chefs militaires des FDLR, dont le major Vital Uwumuremyi, arrêté la semaine dernière et principal témoin de l'accusation dans l'affaire Ingabire, selon M. Ngoga.

La radio publique rwandaise, indiquant citer M. Ngoga, a évoqué la possible émission d'un mandat d'arrêt international contre M. Rusesabagina dans les prochains jours, et, au cas où ce dernier n'était pas arrêté et expulsé vers le Rwanda, d'un procès par contumace.

(RWA 3) AFP – 30/10

La Haute cour de la République à Kigali a condamné à la prison à perpétuité les deux hommes qui étaient poursuivis pour le meurtre, en juin, du journaliste Jean-Léonard Rugambage, a-t-on appris samedi.

Rédacteur en chef adjoint du bimensuel Umuvugizi, Rugambage, très critique envers le régime du président Paul Kagame, a été tué par balles tard dans la soirée du 24 juin à l'entrée de son domicile dans un quartier de Kigali. Soupçonnées d'être derrière cet assassinat, les autorités rwandaises ont toujours nié toute responsabilité dans ce crime. Le lendemain la police avait arrêté deux suspects, Didace Nduguyangu et Antoine Karemera. Le premier avait plaidé coupable tandis que Karemera avait nié toute responsabilité.

"La Haute cour les a tous condamnés à la prison à perpétuité vendredi; Nduguyangu a été reconnu coupable d'assassinat et de détention illégale d'une arme à feu tandis que Karemera a été condamné pour complicité d'assassinat", a indiqué à l'AFP un militant des droits de l'homme rwandais présent au moment du verdict.

Nduguyangu, déjà emprisonné, était présent au jugement tandis que Karemera, qui avait comparu en prévenu libre, était absent, selon cette source qui a préféré garder l'anonymat. Le jugement a été confirmé par d'autres témoins joints au téléphone par l'AFP.

Jean-Léonard Rugambage avait été un moment poursuivi pour sa participation présumée dans le génocide de 1994 qui a fait au moins 800.000 morts selon l'ONU, mais il avait été acquitté.

Relations extérieures

(RWA 4) Belga – 26/10

Pour la première fois depuis le rapport de l'ONU, début octobre, accusant l'armée rwandaise de massacres anti-hutus au Congo, de 1996 à 2002, le président rwandais Paul Kagame sort de son mutisme. Dans l'entretien qu'il accorde, depuis Kigali, à Colette Braeckman, envoyée spéciale du Soir, il fait part de « la colère » avec laquelle il a pris connaissance du rapport l'accablant. « Ce rapport manque d'honnêteté, dit-il. Il est tronqué et révèle les intentions malveillantes de ses auteurs. Il est influencé par certaines organisations de défense des droits de l'homme, comme Human Rights Watch... Ces gens veulent-ils créer le chaos dans la région ? »

Pour Paul Kagame, « la publication de ce rapport confirme certains de mes soupçons : je me demande si certains ne sont pas opposés à ce que l'Afrique se développe, qu'elle aille de l'avant... C'est comme s'il y avait deux mondes : l'un au Nord, qui continue à aider l'autre, qui se sent bien dans ce rôle, et l'autre, qui se maintient dans le chaos, la souffrance, l'incompréhension. Je veux briser ce cycle. »

Embrayant sur un véritable réquisitoire anti-Occident, le maître du Rwanda, dit s'interroger : « Les Européens se demandent ce que font les Chinois en Afrique ? Ils feraient mieux de se demander ce qu'eux, ils ont réalisé au cours des 50 dernières années ? En quoi l'Afrique a-t-elle bénéficié de ses contacts avec l'Europe ? Parfois je me demande s'il n'a pas été assigné à l'Afrique la vocation de rester un lieu dont d'autres exploitent les richesses, où ils exercent leur compassion, un continent qui ne peut pas faire de choix par lui-même. L'Afrique doit pouvoir s'exprimer par elle-même... »

Sur la façon très autoritaire dont il administre le Rwanda, l'ancien chef de guerre récemment réélu rétorque : « Voyez les faits : lors des élections, les gens étaient littéralement euphoriques. Des centaines de milliers de personnes ont fêté le résultat. Comment croire que ces gens étaient forcés ? Les gens voudraient peut-être que nous soyons un pauvre petit pays mendiant sa nourriture, que nous soyons comme une réserve où les étrangers viendraient pour nourrir les animaux, à condition que ces derniers disent merci... Nous voulons être de fiers Rwandais, de fiers Africains. Mais tout le monde ne se réjouit pas des progrès d'un pays comme le nôtre. »

Lire aussi sous :

<http://blogs.lesoir.be/colette-braeckman/2010/10/26/decryptage-dune-interview-etdun-avertissement/>